

République Française
Commune de Corbès
Département du Gard

PROCES VERBAL DE SEANCE
CONSEIL MUNICIPAL DU
09 juillet 2016

L'an deux mille seize le neuf juillet, à huit heures quarante-cinq, le conseil municipal dument convoqué s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Stéphane Schneider, maire.

PRESENTS : Mesdames, Monique CRESPON-LHERISSON 1^{er} Adjoint, Annie KOESSLER,

Messieurs M. Stéphane SCHNEIDER Maire, M. Alain BONVILLE, M. Jean-Louis CARDOT, M. Yves PRADEL, M. Jose Duarte PESTANA, M. Patrice RUEZ.

ABSENTS EXCUSES : Me. Roselyne MARTINEZ qui donne pouvoir à Me. Monique CRESPON-LHERISSON, M. richard MARTEL qui donne pouvoir à Me. Annie KOESSLER ;

Absent : M. Olivier CASTANS.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de modifier l'ordre du jour comme suit par rajout d'un point supplémentaire :

Subvention complémentaire au Cratère Alès

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
APPROUVE À L'UNANIMITÉ, la modification de l'ordre du jour.

M. le Maire procède à la lecture de l'ordre du jour modifié :

- Avis sur le renouvellement de l'autorisation d'exploitation de la carrière ANDRE,
- Décision Modificative comptabilité M14,
- Subvention complémentaire au Cratère Alès

Monsieur le maire ouvre la séance et demande aux membres du conseil municipal s'ils ont bien réceptionné et pris connaissance, par mails ou par courrier, du compte rendu du conseil municipal du 14 juin 2016

Réponse positive de tous les membres présents. Pas de remarque de l'assemblée le concernant.

Me. Monique CRESPON-LHERISSON a été désignée comme secrétaire de séance.

25/2016 : Avis sur le renouvellement de l'autorisation d'exploitation de la carrière ANDRE :

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'un dossier d'enquête publique a été déposé en mairie, concernant le renouvellement de l'autorisation d'exploitation de la carrière située au Mas Neuf à TORNAC, à la société ANDRE TP d'Anduze.

Après consultation des dossiers d'enquête et débat, l'assemblée délibérante donne un avis favorable à ce projet et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces y afférentes.

26/2016 : Décision modificative par votre de crédits supplémentaires

Monsieur le maire expose à l'assemblée qu'il est nécessaire de procéder à une décision modificative de la comptabilité M14 afin de régler les factures des travaux effectués sur la route du quartier de l'Orange, travaux consécutifs à des intempéries.

A cet effet Monsieur le maire propose les modifications suivantes :

COMPTES DEPENSES						
Sens	Section	Chap.	Art.	Op	Objet	Montant
D	F	023	023		Virement à la section d'Investissement	- 30 000
D	I	21	2131	ONA	Bâtiments publics	- 12 000
D	F	011	615231		Voiries	30 000
D	I	23	231	ONA	Immobilisations corporelles en cours	- 10 000
D	I	21	2151	ONA	Réseaux de voirie	- 8 000
					Total	- 30 000

COMPTES RECETTES					Objet	Montant
Sens	Section	Chap.	Art.	Op		
R	I	021	021	OPFI	Virement de la Section d'Exploitation	- 30 000

27/2016 : Subvention complémentaire au Cratère Alès

Monsieur le maire expose à l'assemblée qu'une subvention a été votée et attribuée à cet organisme lors du conseil municipal du 14 juin 2016.

Toutefois, suite à des erreurs d'interprétation et le montant de cette dernière ne correspondant pas au montant prévu initialement entre les parties, il y a lieu de verser 44 € complémentaires au Cratère Alès.

Où cet exposé les membres de l'assemblée autorisent Monsieur le maire à prélever la somme au compte 6574 de l'exercice.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 8h 55'.